



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040227

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/03/2024 11H17 C:005360 I:15972
V/REF : 934213
V/Email reçu le Vendredi 08/03/2024 à 11H17

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02841
IMMEUBLE : BOCAGE 1 -2841
3/9/15, RUE DES MARRONNIERS
.
69960 CORBAS

Vaulx en Velin, le 04 Avril 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N3 - LOGEMENT DE M BRINI AU 3EME ETAGE TEL06 16254780

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- REGLAGE DE FENETRE ET PORTE FENETRE DUR A FERMER
- REMPLACEMENT D' UN ENROULEUR DE SANGLE CH2

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 11/03 A 10H00 :
ARRIVEE SUR PALCE, OCCUPANT ABSENT ET RESTE INJOIGNABLE
RECU APPEL DU LOCATAIRE AU BOUT DE 30 MINUTES POUR INFORMER SA NON
DISPONIBILITE

LE 13/03 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BRINI AU 3EME ETAGE
REGLAGE DE LA FENETRE ET PORTE FENETRE
GRAISSAGE DE LA CREMONE DE LA FENETRE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE-FENETRE ET DES GACHES
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

DEPOSE ET REMPLACEMENT DE L'ENROULEUR A SANGLE ET DE LA SANGLE VOLET
ROULANT DE LA CHAMBRE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
PREVOIR LE REMPLACEMENT GACHE EN PLASTIQUE DE LA FENETRE DE LA CHAMBRE
REPLI DU CHANTIER

LE 19/03 A 09H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR BRINI AU 3EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA CREMONE PORTE-FENETRE SEJOUR
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES GACHES FENETRE DE LA CHAMBRE 1 ET 2
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040227

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DT LCOMPTER Email envoyé le 19/03/24 a 17H05 Mme D. CHAMBLAS

MP LCOMPTER Email envoyé le 15/03/24 a 11H40 Mme D. CHAMBLAS

NOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT :

- DE LA CREMONE ET DES GACHES PORTE-FENETRE SEJOUR
- LES GACHES DE LA FENETRE DE LA CHAMBRE

MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,88		55,88
2,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	4	50,80		101,60
1,00	MS00066-Rempl.d'1 sangle volet roulant	4	60,96		60,96
1,00	MS00067-Rempl.d'1 enrouleur de sangle	4	60,96		60,96
2,00	MS00046-Rempl.Paumelles/gaches ch1 et 2	7	20,32		40,64
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	7	127,01		127,01
TOTAL H.T.					447,05
T.V.A. a 10,00%					44,70
TOTAL T.T.C.En EURO					491,75

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 934213 du 08/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

3 RUE DES MARRONNIERS

69960 CORBAS

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

02841-00001-00003-00031 H / Type 4 / 03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 23/03/2024

Observations

LOC ENTR BRINI

TEL 06 16 25 47 80

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00052 Réglage de fenêtre et porte fenêtre dur a fermer compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	6,00	50,81	304,86	30,49	335,35
MS00067 Remplacement d'un enrouleur de sangle ch2 y compris toutes sujétions	1,00	60,97	60,97	6,10	67,07
Total H.T.					421,72
Total TVA					42,18
Total TTC					463,90

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 934213 du 08/03/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 08/03/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 RUE DES MARRONNIERS 69960 CORBAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **08/03/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 934213